



RÈGLEMENT

- 1 Tout véhicule modèle tracasset est admis à participer à la course maquillé ou pas... mais de préférence, décoré.
- 2 L'équipage est formé de deux êtres humains.
- 3 La compétition est divisée en deux parties :
 - une épreuve de parade - gymkhana servant à juger la décoration
 - une épreuve de vitesse.
- 4 La décoration est notée, le gymkhana doit être effectué dans un temps imparti et la manche de vitesse est chronométrée. Les fautes de parcours et le dépassement du temps engendrent des pénalités en secondes ajoutées à la manche chronométrée. Les tracassets doivent conserver leur décoration pour toute la durée de la compétition. Dans le cas contraire, les concurrents ne seront pas classés, ni pour la décoration, ni pour la vitesse.
- 5 Les concurrents ne sont pas autorisés à changer de tracasset entre les épreuves.
- 6 Le concours est effectué par n'importe quel temps.
- 7 La reconnaissance du parcours et du gymkhana se fait le jour de la compétition (samedi) au parking d'Epesses.
- 8 Ceci tient lieu de convocation !
- 9 La remise des prix aura lieu dès la fin des épreuves, soit après l'épreuve de vitesse.
- 10 Chaque pilote est responsable de son véhicule et de son équipage.